

0352235P  
ACADEMIE DE RENNES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN  
2 LES BATAILLES  
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX  
Tel : 0299093633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'Administration à la Commission Permanente

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 42  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 11/03/2022  
Réuni le : 28/03/2022  
Sous la présidence de : Sebastien Gallois  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

En remplacement de la délibération 20 du CA du 22.11.21 : le conseil d'administration décide de la création de la commission permanente et lui délègue la seule compétence suivante de l'article R421-20 du Code de l'Éducation :  
- Donne son accord sur le programme de l'association sportive fonctionnant au sein de l'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Gallois  
Prénom : Sebastien  
Signé le: 30/03/2022 18:33:49

Dématérialisation des actes des EPLE